



Organisation
internationale
du Travail

Integrated Programme
FAIR
for Fair Recruitment

► Programme intégré pour le recrutement équitable (FAIR)

Phase III (2022-2025)



Qu'est-ce que le programme intégré pour le recrutement équitable (FAIR)?

Le programme intégré pour le recrutement équitable (FAIR) est un programme global de l'OIT créé depuis 2015 et développé en 3 phases : Phase I (2015-2018), Phase II (2018-2022) et Phase III (2022-2025).

Le programme est consacré à la mise en œuvre de la **stratégie de l'Initiative de l'OIT pour le recrutement équitable (FRI)**, qui est axée sur la promotion des pratiques de recrutement équitable à l'échelle mondiale, dans certains pays d'origine et de destination des migrants, et dans certains corridors migratoires.

La troisième et dernière phase du programme FAIR est lancée avec le soutien de la Direction du développement et de la coopération suisse, du Ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale et de la fondation Friedrich Ebert Stiftung.

Au cours de ses **deux premières** phases, menées avec le support de la Coopération suisse au développement, **FAIR a réalisé d'importants résultats** en matière de réforme de la législation et des politiques, en améliorant les pratiques du secteur et en démontrant l'impact et les avantages de l'équité en matière de recrutement, en permettant l'autonomisation et l'organisation des travailleurs, et en renforçant la participation des parties prenantes et la sensibilisation à l'échelle mondiale, notamment par une meilleure couverture médiatique.

Programme FAIR Phase III

Période:

Août 2022 - Juillet 2025

Budget:

3 750 000 USD

Project Code:

GLO/21/18/MUL

Partenaires de développement:

- Direction du développement et de la coopération suisse (2 800 000 USD)
- Ministère italien des affaires étrangères et de la coopération internationale (900 000 EUR)
- Friedrich Ebert Stiftung (50 000 USD)



Quels sont les objectifs de la troisième phase du programme?



Dans sa troisième phase, le programme FAIR s'appuie sur les résultats passés et les consolide en renforçant l'appropriation par les parties prenantes et en **transposant ou étendant les pratiques prometteuses** dans les pays qui ont un intérêt direct à améliorer les pratiques de recrutement. La promotion de l'égalité des genres et d'une transition juste dans le contexte du changement climatique et de la mobilité humaine sont des leviers importants dans cette nouvelle phase du programme.

Les objectifs du programme FAIR III sont alignés sur les 4 piliers de la stratégie de l'Initiative pour le recrutement équitable :

Pilier 1: Améliorer, échanger et diffuser les connaissances mondiales sur les processus de recrutement nationaux et internationaux

- Afin de produire des données de qualité, identifier les difficultés pratiques et faire émerger des connaissances qui peuvent se révéler très utiles dans l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles.



Pilier 2: Améliorer les lois, les politiques et leur application pour promouvoir le recrutement équitable

- Afin d'aider les gouvernements dans la mise en œuvre des orientations mondiales relatives en la matière, notamment les normes internationales du travail pertinentes, les principes généraux et les directives opérationnelles de l'OIT et la définition correspondante des commissions de recrutement et les frais connexes.



Pilier 3: Promouvoir des pratiques équitables au niveau des entreprises

- Afin d'assurer la mise en œuvre de pratiques de recrutement plus équitables, plus sûres et plus efficaces dans le secteur privé, notamment par l'élaboration d'outils et de normes pratiques.



Pilier 4: Autonomiser et protéger les travailleurs

- Afin d'accroître la capacité des organisations de travailleurs à améliorer leur champ d'action, notamment par le développement de nouvelles ressources et le renforcement des capacités, et à organiser et soutenir les travailleurs.



Comment le programme FAIR III compte-t-il atteindre ses objectifs?



Le programme FAIR III collabore avec les parties prenantes nationales dans **les pays d'origine et de destination**, en soutenant les institutions nationales, les partenaires sociaux, les entreprises et les organisations de la société civile dans la mise en œuvre, le suivi et la réglementation du recrutement des travailleurs migrants. Pour ce faire, il faut veiller à ce que **les travailleurs migrants aient accès à des informations fiables**, à des services de soutien et à la justice, en accordant une attention particulière à l'égalité des genres et la participation des travailleurs à une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables, en promouvant des politiques nationales et des cadres réglementaires conformes aux **Principes généraux et directives opérationnelles de l'OIT** concernant le recrutement équitable (et à la Définition des commissions de recrutement et frais connexes); en fournissant aux acteurs du recrutement, y compris les employeurs, les inspecteurs du travail et les agences de recrutement, une formation, des outils et des conseils pour leur permettre d'adopter et mettre en œuvre effectivement des pratiques de recrutement équitable; en mobilisant le soutien des organisations d'entreprises et d'employeurs et des enseignes mondiales et en favorisant les vérifications préalables auprès de ces dernières afin de créer un environnement général propice au changement; en mettant à contribution les professionnels des médias et les instituts de formation afin d'améliorer la couverture des questions relatives à la migration et au recrutement de main-d'œuvre et de sensibiliser le public.

Le programme FAIR III investit également dans **le pilotage et la mise à l'échelle d'innovations**, par exemple en facilitant l'accès aux services et aux informations grâce à des technologies de "chatbot" et en mettant à profit les sciences comportementales pour inciter les décideurs à agir en faveur du recrutement équitable.

Au niveau mondial, FAIR III développe **des recherches de qualité, des conseils politiques fondés sur des données factuelles et des connaissances sur les pratiques de recrutement équitable**, diffusés avec des partenaires internationaux et par les médias. Le nouveau Pôle de connaissances mondial de l'Initiative de l'OIT pour le recrutement équitable facilite et amplifie la production et l'échange de connaissances entre les parties prenantes est essentielle pour permettre aux pays de poursuivre leurs efforts en matière de recrutement au-delà de la durée du programme FAIR.



Qui sont les partenaires du projet?

Le programme adopte **une approche multipartite**. Il travaille en partenariat avec les autorités publiques, les organisations de travailleurs et d'employeurs, les entreprises, les recruteurs de main-d'œuvre, la société civile, les institutions de formation et de recherche, les universités et les médias sur les questions relatives au recrutement équitable.

Le **programme FAIR** collabore largement avec une série de projets de coopération technique de l'OIT en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient et dans le monde entier, ainsi qu'avec des partenaires institutionnels de premier plan, et a attiré de nouvelles sources de financement (Friedrich Ebert Stiftung et le gouvernement italien) pour la mise en œuvre de sa troisième phase.



Dans quels pays le programme FAIR III intervient-il?

Les interventions du programme FAIR III sont mis en oeuvre au niveau global ainsi qu'au niveau de **corridors migratoires** couvrant la Tunisie, les États arabes, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Lesotho et l'Afrique du Sud.







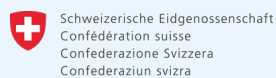
**Service des Principes et droits fondamentaux
au travail (FUNDAMENTALS)**

**Service des migrations de main d'œuvre
(MIGRANT)**

Bureau international du Travail
4, route des Morillons
1211 Genève 22 - Suisse
T: +41 (0) 22 799 61 11

ilo.org/programmefair

**Programme FAIR (phase III)
financé par:**



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC



ITALIAN AGENCY
FOR DEVELOPMENT
COOPERATION

**FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG**